

**Didier Georgakakis**

*Université Robert Schuman, GSPE-PRISME (CNRS UMR 7012)*

### ***Remerciements***

*Je voudrais remercier Christian de Montlibert d'avoir ouvert les colonnes de sa revue à ces travaux, ainsi que la Maison Interdisciplinaire des Sciences de l'Homme d'Alsace (CNRS/UMB UMS 2552) dont le programme « sociologie des élites européennes » coordonné par le GSPE a permis un ensemble de contributions de ce numéro.*

## **CONSTRUCTION SOCIALE DE L'EUROPE ET SOCIOLOGIE POLITIQUE EUROPEENNE : PERSPECTIVES COMMUNES ET NOUVEAUX MATERIAUX DE RECHERCHE.**

Les débats savants sur l'Europe se sont longtemps inscrits dans la tradition théorique des relations internationales. Des années 50 aux années 90, ils se sont ainsi focalisés sur une dualité entre une théorie intergouvernementaliste consacrant le poids dominant des gouvernements dans le processus de décision et une théorie d'inspiration fonctionnaliste faisant valoir des processus d'intégration politique à plus long terme. Assez éloignés des paradigmes et des méthodes de la sociologie, ces débats ont fortement évolué dans les années 90 - 2000. Après plusieurs tentatives de « troisième voie », les travaux sur la construction européenne ont finalement rejoint un clivage plus connu des sciences sociales, opposant d'un côté une théorie de type utilitariste et, de l'autre, une nouvelle mouvance dite « constructiviste ».

Ce clivage est apparu dans toute sa netteté en 1999 avec la parution d'un numéro spécial de la revue *European Journal of Public Policy* dirigé Thomas Christiansen, Knud Erik Jørgensen et Antje Wiener, et intitulé « The

Social Construction of Europe ». Contre les interprétations de type utilitariste, ces nouvelles approches constructivistes partent du principe que la construction européenne relève de processus sociaux et insistent notamment sur les processus de construction de valeurs, de socialisation ou encore de persuasion contribuant à la diffusion des idées et des normes européennes.

Si ces travaux représentent une avancée importante, on remarquera toutefois que ce constructivisme demeure assez loin des travaux de Berger et Luckman et sans doute plus loin encore d'autres formes de constructivismes comme le structuralo-constructivisme préconisé par Bourdieu. C'est ainsi moins de sociologues (quels qu'ils soient) que de Derrida ou de Foucault, et encore beaucoup plus du Foucault de *l'Ordre du discours* que de celui des travaux récemment republiés sur la gouvernementalité, que se réclament ces auteurs. Dans leur ensemble, ces travaux se révèlent en outre assez peu soucieux du poids des structures ou des configurations sociales dans lesquelles prennent place les

« constructions » étudiées et ils peinent encore à déboucher sur un programme empiriquement abondé.

C'est dans ce contexte général que se situe ce numéro. Les contributions sollicitées ici voudraient en effet prolonger les débats utilement revigorés par l'approche constructiviste de l'Europe. A un point de tournant des problématiques savantes sur l'Europe, il s'agit de confronter les lignes de forces de ce courant à des travaux issus d'enquêtes empiriques et nourris par les controverses que la sociologie et la sociologie politique française ont pu connaître sur le constructivisme ou les usages sociologiques des « french thinkers » désormais sollicités dans les courants d'avant-garde de la littérature étrangère.

Autant le préciser d'emblée, si telle est bien la perspective d'ensemble de ce numéro, cette confrontation restera malgré tout modeste. Il ne s'agit pas de proposer ici de montées en généralités théoriques ou quelque chose comme un modèle destiné à couvrir l'ensemble des « réalités » construites par l'Europe. Plusieurs contributions sont en outre issues de recherches encore en cours. Soucieux de fonder la discussion sur des matériaux empiriques, ce numéro fait de ce point de vue la part belle à des recherches de jeunes docteurs ou de doctorants. Il n'en demeure pas moins que les travaux proposés ici permettent de commencer la discussion, et ce tout particulièrement sur deux questions qui sont au cœur des avancées « constructivistes ».

La question de la socialisation, tout d'abord. Celle-ci apparaît en effet indissociable — ce que négligent les constructivistes — de la façon dont se construisent et surtout s'objectivent des rôles (ici politiques) et avec eux un espace de positions relativement structuré. Le premier ensemble de contribution revient assez directement sur cet aspect en s'interrogeant sur la différenciation des élites communautaires. L'analyse des directeurs généraux de la Commission, des membres du

Secrétariat général du Conseil, des représentants permanents des députés européens et de leur stagiaires, ou encore des journalistes accrédités auprès des institutions montrent ainsi que les processus de socialisation à l'Europe, du moins en terme de socialisation secondaire ou professionnelle, relève de processus épars et différenciés.

Ces variations tiennent beaucoup à la façon dont se sont structurés les espaces investis par ces agents et la position qu'ils y occupent. Un directeur général de la Commission est très différent d'un représentant permanent et tous deux sont très différents d'un député européen. Un directeur général de la Concurrence n'est souvent pas le même agent qu'un directeur général des affaires sociales. Les investissements dans l'Europe et corrélativement la relation qu'entretiennent ces agents au national peuvent ainsi varier du tout au tout selon que les agents sont situés dans des positions centrales et fortement communautarisées (comme les politiques de la concurrence) ou dans des positions à forte résonance politique (comme les positions diplomatiques). Ces processus de socialisation relèvent en outre d'un travail socio-politique lourd en partie lié à la transformation et la dénationalisation des *habitus* professionnels. Pour le dire autrement, il passe par des processus d'objectivation des rôles sociaux et politique dans des carrières typiques et par la formation extrêmement progressive de modalités de reconnaissance et de crédit démarqués (en partie et sous des formes différentes) de ceux qui ont cours au sein des Etats-membres. De ce point de vue, le recours à des analyses statistiques ou à des monographies sur ces agents appelle une réflexion qui va au delà de l'enregistrement de l'existence de « milieux européens » pour s'interroger sur les chemins de leur construction et leur densité sociale.

La diffusion des idées, des concepts ou des normes européennes représente un second ensemble de questions qui permet de

confronter les perspectives constructivistes. La production de concepts est l'une des dimensions importantes de l'Europe. Forme politique dont le rapport à la coercition n'est que partiellement établi, la force de l'Europe et de son centre politique doit beaucoup à sa capacité d'exercer une « maîtrise cognitive » pour reprendre un terme partagé par les études de politiques publiques et Jacques Delors dans ses mémoires. Plusieurs contributions reviennent sur cet aspect, en interrogeant les concepts « d'espace européen de la recherche », de « citoyenneté européenne », de « mémoire de l'Europe », voire d'« électeur européen ». Chacune de ces contributions revient sur les modalités de réception nationale de ces concepts et la façon dont ils s'enchaînent dans des pratiques qui ont été inventées ailleurs (au niveau national, dans le cadre de professions autonomisées, etc.) et pour d'autres enjeux.

Si l'un des points partagés par les analyses constructivistes est que les constructions se réalisent dans des formes de perception comme dans des choses, les travaux montrent ici tout le décalage qu'il peut exister entre les catégories de l'entendement produites au sein des institutions européennes et les choses produites dans le cadre national. Ce décalage est le propre des effets de la « technocratie » au sens savant du terme (Dubois, Dulong, 1999). Aussi ne s'agit-il pas de se saisir de ce constat pour brocarder la posture de « surplomb » et l'opposer aux « réalités de terrain », selon un schème « l'Europe d'en haut » vs « l'Europe d'en bas » sociologiquement contestable. Les travaux présentés ici invitent à une toute autre perspective en tentant d'observer comment s'opèrent les médiations qui permettent (ou pas) la réalisation des « idées » et surtout des catégories produites par les politiques européennes. De ce point de vue, l'analyse de processus de mobilisations apparaissent centraux, qu'il s'agisse des mobilisations individuelles de médiateurs de l'Europe ou d'organisateur de la recherche, ou de

mobilisations collectives de groupes agissant pour représenter la société civile ou promouvoir la citoyenneté européenne, d'entrepreneurs de politiques symboliques ou de commentateurs à la recherche d'interprétations.

Ces premiers résultats ne sont, dans leur ensemble, pas sans enjeu théorique. Pour le dire d'un mot, ils montrent ainsi que la construction sociale de l'Europe est indissociable de la construction d'intérêts attachés à des postes, des carrières, des positions nécessairement relationnelles et variables selon les conjonctures. Ces intérêts, au sens wéberien du terme, ne relèvent pas des arbitrages intergouvernementaux (les « intérêts français » contre les « intérêts britanniques ») ou politiques (« libéralisme » contre « interventionnisme », etc.) qui sont traités par les théories rationalistes et utilitaristes. Mais parce qu'ils sont attachés à des positions et construits dans des trajectoires, ils comportent un degré d'objectivation, et partant de contrainte, bien supérieur à celui des constructions discursives mises en avant par les constructivistes. C'est sans doute là une piste pour saisir au plus près le fonctionnement réel des institutions européennes et les pratiques de ceux qui les peuplent et s'en font les relais.

C'est aussi à une interrogation sur les usages de l'Europe qu'introduisent ces contributions. Sans être une fin en soi, c'est sans doute là l'un des points de passage utiles pour s'interroger, au delà et contre les essentialismes politiques, sur *quoi* porte en définitive la construction sociale de l'Europe. Cette question est, on le sait depuis l'ouvrage de Ian Hacking, *The Social Construction of What* un enjeu théorique important, et elle l'est tout particulièrement dans le contexte de renouvellement des études européennes. Elle pourrait aussi représenter un utile préalable aux débats politiques sur la construction européenne.